

SE DÉPLACER EN NORGE ET TILLE

En bande dessinée



Le Plan de Mobilité Simplifié (PMS) est un outil conçu pour améliorer les déplacements du quotidien. Il permet de mieux comprendre comment les habitants se déplacent et d'identifier des solutions concrètes. Son objectif est clair : rendre les trajets plus simples, plus sûrs, plus écologiques et plus adaptés aux besoins de chacun.



La Communauté de communes Norge et Tille, en tant qu'**Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM)**, porte cette démarche sur son territoire. Elle peut ainsi agir pour sécuriser les trajets, développer les pistes cyclables, améliorer l'offre de transport ou encourager le covoiturage.

Construit avec la participation des habitants, des élus et des partenaires locaux, le Plan de Mobilité Simplifié est une démarche collective pour imaginer des déplacements plus durables, plus pratiques, plus économiques... et plus agréables au quotidien !



communauté de communes

Norge
et
Tille



Se déplacer en Norgé et Tille

Trains

Ligne
Dijon Ville - Is-sur-Tille

Gares de
● Bretigny
● Ruffey-lès-Échirey
● Saint-Julien - Clénay



Cars Mobigo BFC

Ligne 103

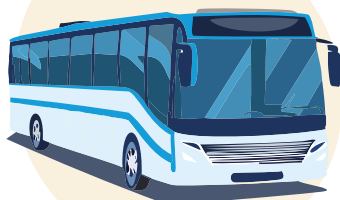
Ligne 104

Ligne 105

Ligne 106

Ligne 107

Ligne 108

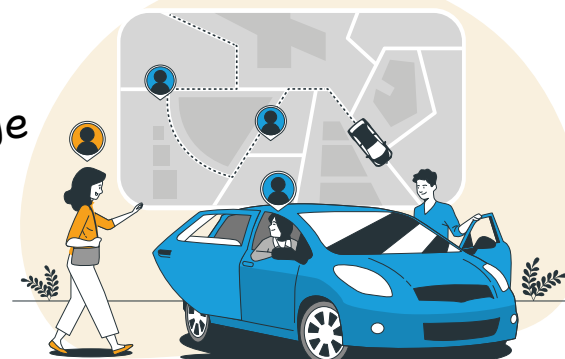


Plus de
renseignements

Covoiturage

Aires de covoiturage

- Couternon
- Varois-et-Chaignot



Transport à la demande

TAD Liber'Net Mobiplaine

Réservation sur internet
ou au 09 74 13 66 05

TAD 150 Mobigo BFC

Réservation au 03 80 11 29 29

Ligne Til-Châtel <.> Savigny-le-Sec <.> Dijon Valmy

À destination des communes de
Norgé et Tille, de la Plaine
Dijonnaise et de 13 points
d'arrêts sur la Métropole

Actifs

A pied

Vélo



Modes actifs

En 2020, bien que la voiture reste largement majoritaire (86,6 % des déplacements quotidiens), les modes actifs comme la marche et le vélo représentent tout de même 6,2 % des trajets, notamment pour les courtes distances.

Tu savais que notre CC*, la région, le département et les communes développent les modes de déplacement doux ?

Les quoi ?

Les modes actifs ! Marcher, faire du vélo... bouger autrement !

Regarde, des pistes cyclables ont été aménagées. On peut circuler à vélo en toute sécurité !



*CC = Communauté de communes

Et maintenant, il y a des stationnements vélo un peu partout. Pratique pour se rendre à la mairie, faire ses courses ou aller à l'école !

Dans les centres de loisirs, les enfants apprennent à faire du vélo en toute sécurité grâce à des séances d'initiation !



Grâce aux modes actifs, on se déplace mieux, on fait du sport... et on prend soin de la planète !

Covoiturage et autopartage

Avec **5 261 actifs** résidant au sein de la CCNeT et se rendant chaque jour vers Dijon Métropole en 2020, le développement du covoiturage et de l'autopartage représente une solution concrète, économique et durable pour faciliter les trajets domicile-travail.

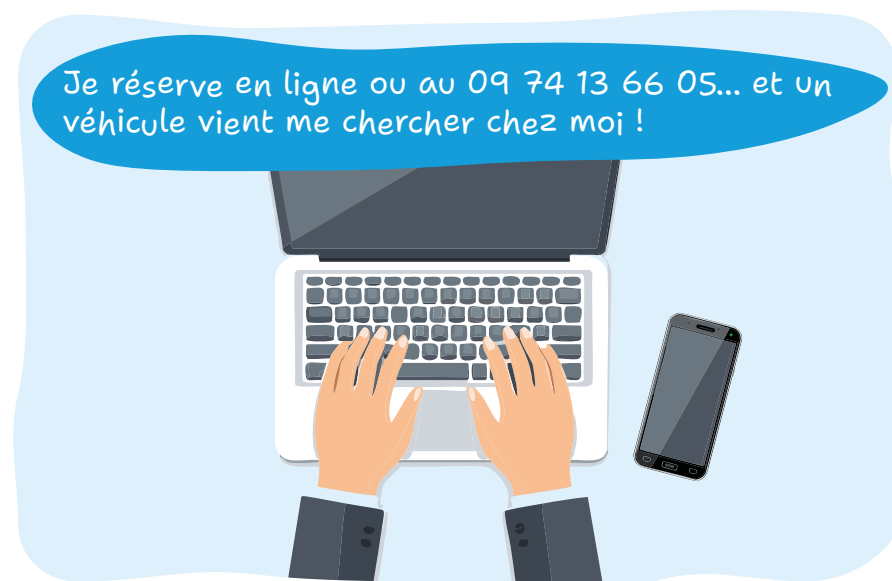


Retrouvez les aires de covoiturage
Facile à repérer, facile à utiliser !



Transports collectifs – TAD

Depuis le 1^{er} janvier 2025, le service de transport à la demande a évolué : désormais mutualisé entre la Communauté de communes Norge et Tille et la Plaine Dijonnaise, il permet des trajets porte-à-porte entre les communes des deux territoires ainsi que des déposes sur des points stratégiques de la Métropole de Dijon.



Pour réserver !

Nécessite d'appeler pour une première réservation

Le service est :

- Accessible aux personnes en situation de handicap. Précisez-le lors de votre réservation.
- Ouvert à tous. Les mineurs de moins de 12 ans doivent être accompagnés
- Réservé aux habitants du territoire (CCNet et CCPD)

Transports collectifs – Cars et Trains

En zone rurale, les **cars** et **trains régionaux** sont essentiels pour se déplacer, surtout quand on n'a pas de voiture. Les cars desservent les petits villages et permettent d'accéder aux gares ou aux services de proximité.

Les cars, les trains circulant sur le territoire ainsi que les transports scolaires sont gérés par le conseil régional.

- **LR 103** : via Ruffey-lès-Échirey, Bellefond, Norges-la-Ville, Bretigny, Clénay, Saint-Julien, Brognon et Flacey
- **LR 104** : via Asnières-lès-Dijon
- **LR 105** : via Varois-et-Chaignot et Orgeux
- **LR 106** : via Varois-et-Chaignot, Orgeux et Arc-sur-Tille
- **LR 107** : via Arc-sur-Tille
- **LR 108** : via Varois-et-Chaignot, Orgeux, Couternon, Arc-sur-Tille et Remilly-sur-Tille

Côté train, la ligne **Saint-Julien ↔ Dijon** est rapide, avec 11 trains par jour du lundi au vendredi, et un temps de trajet de 22 minutes (10 minutes jusqu'à Dijon Porte-Neuve).

Un avantage important : il est possible de **prendre son vélo dans le train, gratuitement**. Cela permet de combiner train et vélo pour aller plus loin, tout en restant écologique.

Ce type de **transport multimodal** facilite la mobilité des habitants et soutient le **tourisme à vélo**.



L'aménagement du territoire

Nos communes évoluent pour favoriser des déplacements plus sûrs, plus doux et plus agréables. Trois types d'aménagements permettent de mieux partager l'espace public :

Zone 30 :



La vitesse est limitée à 30 km/h pour tous. L'objectif ? Réduire la vitesse pour un meilleur équilibre entre circulation et vie locale.

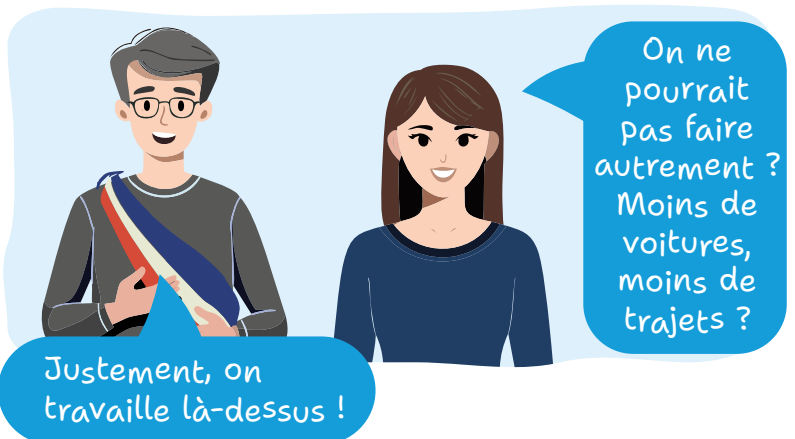


Encore 45 minutes pour aller bosser...
Ça n'a aucun sens !

Zone de rencontre :



Les piétons sont prioritaires et peuvent marcher sur la chaussée. Les voitures roulent à 20 km/h max, dans un esprit de cohabitation entre usagers.



On ne pourrait pas faire autrement ?
Moins de voitures, moins de trajets ?

Justement, on travaille là-dessus !

Aire piétonne :



Ici, c'est le royaume des piétons ! Seuls les véhicules nécessaires (riverains, livraisons, vélos...) sont autorisés à circuler, et à l'allure du pas.



On a aménagé des **zones prioritaires aux piétons et vélos** pour encourager la mobilité douce.



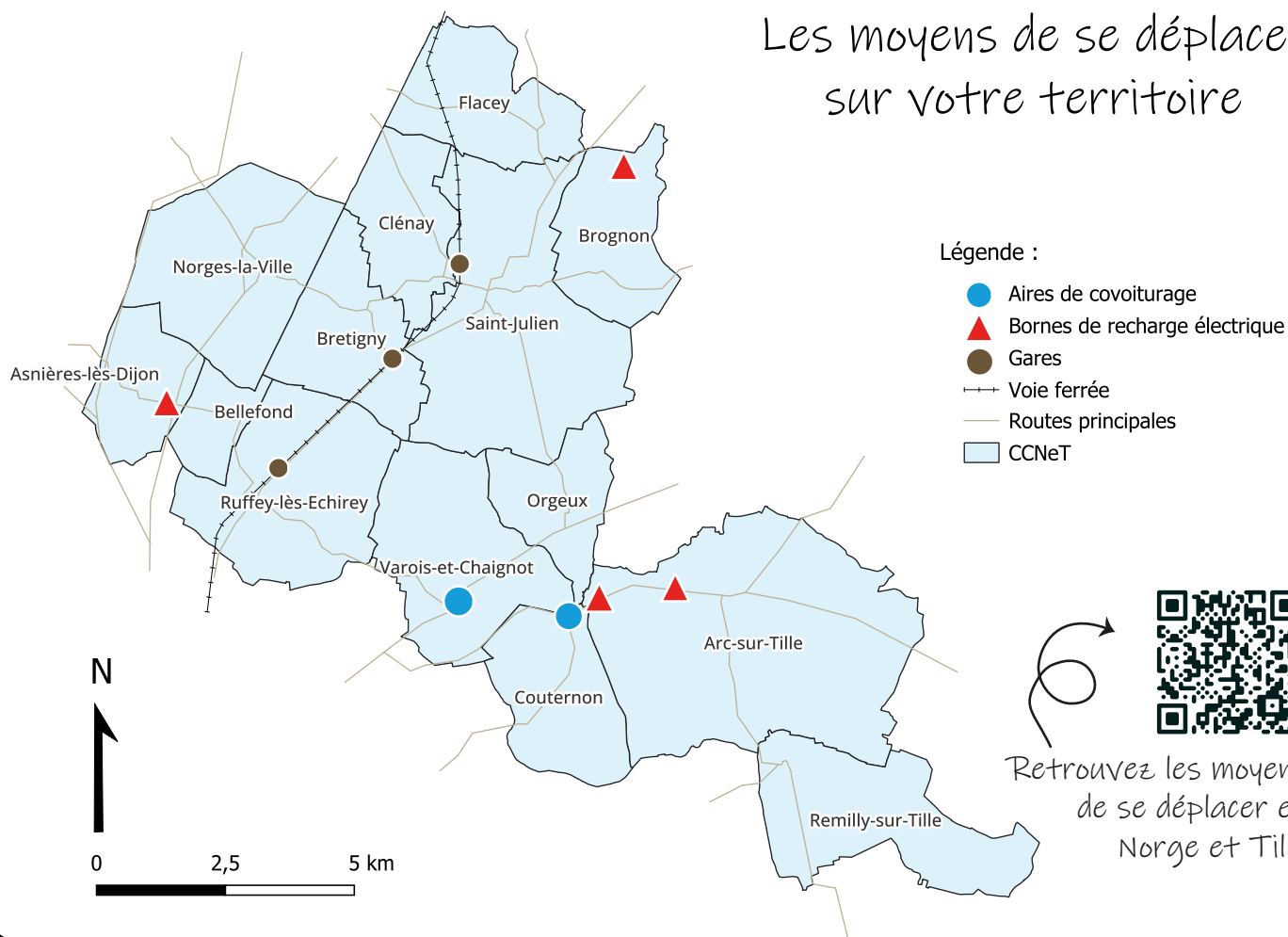
Et on relocalise des activités pour ne plus avoir besoin d'aller à la métropole tous les jours !

Je vis ici, je travaille ici. Moins de trajet, plus de temps pour moi !

Des aménagements simples changent la vie : moins de trajets, moins de pollution, plus de lien social.



Les moyens de se déplacer sur votre territoire



communauté de communes

Norge
et
Tille

Communauté de communes Norge et Tille

47 route de Norges

La Commanderie

21490 Bretigny

03 80 35 53 99

www.norgeettille.fr

